

Formation-Action PPDA

Formule : « Performance Plus – Dirigeants et Artisans »

Parcours personnalisé sur 2 mois :

- 1 participant
- 1 thème ciblé (Cf. contenu)
- 1 formateur dédié (en exclusivité sur un secteur géographique, un métier ou un domaine d'activité)
- 1 journée en face à face pédagogique (ou 2 demi-journées) = 7 heures
- 1 Plan d'Action Personnel
- 1 heure de crédit téléphonique pour le suivi de la mise en œuvre terrain

Participants et objectif pédagogique :

Formule conçue spécialement pour des dirigeants de TPE/TPI ou d'entreprises artisanales et pour leurs associés.

Permet de « passer vraiment à l'action » sur un sujet urgent ou stratégique.

Peut être déclinée pour les conjointes collaboratrices ou des salariés ayant des responsabilités particulières ou une certaine autonomie dans leur organisation.

Contenu :

Thèmes précis et concrets à définir avec l'artisan selon ses besoins ou les urgences : management, gestion des temps et du stress, aspects relationnels, amélioration de la communication en entreprise ou de la qualité de service-client, prise de parole, prise de notes, conduite de réunions.

Mais aussi, développement commercial, négociation avec son banquier ou autres domaines sensibles que le dirigeant ne peut pas déléguer ou qui relèvent de son pouvoir de décision.

Exclusivité :

Pendant la période de formation et dans les 2 mois qui suivent, le formateur s'engage à ne pas accompagner un dirigeant directement concurrent sur un secteur défini avec le dirigeant au moment de la signature de la convention.

Le demandeur concurrent sera, durant cette période, orienté vers un confrère ayant des références équivalentes et proposant la formule PPDA.

Coût pédagogique (hors frais de déplacement et d'organisation) :

960 € HT – 1148,16 € TTC

Prix dégressif à partir de l'achat de la 3^è formule par le même dirigeant.

Formateur : *Hélène JACQUOT – 48 ans*

- Formatrice spécialisée en valorisation des compétences et consultante en amélioration des performances, dans les services et auprès de TPE (commerce, artisanat, BTP), pour des organismes de Rhône-Alpes (Région, Chambre de Métiers RA).
- Consultante agréée par la Chambre de Métiers Rhône-Alpes depuis 2005 sur le programme **CAPEA** (cycle d'amélioration des performances de l'entreprise artisanale).
- Coach professionnel d'entrepreneurs, certifié AFAQ Compétences. Maître Praticien en PNL (outils opérationnels pour l'accompagnement du changement).